# 

# ***Communiqué de presse***

**Atelier de formation : « Production de données pour un système d’information sur le marché du travail, incluant les migrations internationales de main-d’œuvre »**

**Rabat, 30 mai - 3 juin 2022**

Le Haut- Commissariat au Plan (HCP) a organisé du **30 mai au 3 juin 2022** à Rabat, en partenariat avec le Bureau International du Travail (BIT), un atelier de formation sous le thème ***«*Production de données pour un système d’information sur le marché du travail, incluant les migrations internationales de main-d’œuvre »**, avec l’appui financier de l’Union européenne, de l’Agence de la Coopération Italienne (AICS) et de la Coopération Suédoise (SIDA).

Cet atelier, qui s’inscrit dans le cadre du plan de coopération entre le HCP et le BIT, vise la mise en place d’un système d’information intégré et harmonisé sur le marché du travail, incluant la migration internationale de la main d’œuvre. Cette activité, regroupant les producteurs nationaux de données, a permis de développer un plan d’action pour une amélioration effective de leurs statistiques et l’élaboration d’un diagnostic du système d’information sur le marché du travail au Maroc.

Cet atelier a connu la participation des représentants des institutions nationales productrices des données et notamment, le Ministère de l’Intérieur, la Direction Générale de la Sûreté Nationale, le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l’Étranger, le Ministère de l’Insertion Économique, de la Petite Entreprise, de l’Emploi et des Compétences, l’Agence Nationale de Promotion de l’Emploi et des Compétences, la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale et le Haut-Commissariat au Plan. Il a permis à ces institutions en charge du suivi des statistiques sur la migration internationale de :

* Appréhender l’importance des statistiques du travail, y compris des Migrations Internationales de main d’œuvre ;
* Identifier les indicateurs statistiques du travail décent, incluant les indicateurs des migrations de main d’œuvre (définitions, méthodes de calcul et sources de données) ;
* Se concerter sur les étapes prévues de la mise en œuvre du système d’information sur le marché du travail, incluant les Migrations Internationales de Main d’œuvre ;
* Prendre en compte, de façon homogène et harmonisée, les principaux éléments et aspects du schéma directeur du système d’information sur le marché du travail, incluant les Migrations Internationales de main d’œuvre.